

Les propositions du comité Pitfield ont obtenu l'appui du sénateur Flynn, du sénateur Balfour et de moi-même. Signalons que le sénateur Kelly s'opposait à la mise en place d'une agence de renseignements distincte. Autrement dit, il a rejeté le rapport du comité.

Le sénateur Murray: Il n'était pas seul.

Le sénateur Nurgitz: Non, il n'était pas seul, mais heureusement les autres membres de notre comité n'étaient pas de cet avis. Nous nous en sommes accommodés.

Le sénateur Frith: Il est le seul à s'être opposé et à avoir proposé cette motion.

Le sénateur Nurgitz: Je tiens à rendre justice au sénateur Kelly. Il n'était pas contre la collecte de renseignements. Il ne voulait pas qu'on laisse des groupes subversifs ou terroristes exercer leurs activités. Néanmoins, il estimait qu'il fallait maintenir le statu quo et que la GRC s'acquittait bien du rôle d'agence de renseignement.

Comme le sénateur Kelly, nous sommes tous révoltés par les actes de terrorisme et de violence. Nous sommes tous également d'accord, j'en suis sûr, pour que les gouvernements aient une politique et un plan au cas où leur pays ou leurs citoyens seraient la prochaine cible.

Le sénateur Kelly a raison de dire que les Canadiens ne sont pas à l'abri du danger. En fait, comme il l'a très bien souligné, nous avons déjà eu à déplorer plusieurs victimes. Il y a eu le cas de la famille Léonard, en Alberta, et des diplomates étrangers ont été victimes d'agressions sur le territoire canadien. Je songe également au diplomate turc qui a été assassiné et à d'autres agressions dont des membres d'ambassades étrangers ont été victimes dans cette ville.

Honorables sénateurs, l'ennui, c'est que la motion du sénateur Kelly vise surtout à dénoncer l'absence de politique visant à s'attaquer au terrorisme, ce terrible fléau des années 80.

Il se trouve justement qu'hier, le solliciteur général a longuement parlé, à Toronto, de la politique du gouvernement à cet égard, et je voudrais revenir sur certaines de ces observations. Il a déclaré que les pays qui négligent de prendre des mesures suffisantes pour protéger leurs citoyens incitent les terroristes à exercer des représailles. M. Beatty a ajouté que les Canadiens doivent affirmer nettement qu'ils sont résolus à protéger leurs concitoyens et les diplomates étrangers en poste au Canada.

• (1510)

Le solliciteur général est le ministre chargé de ces questions et il a énoncé la politique existante. Honorables sénateurs, quand je parle de «politique existante», je veux dire non seulement la politique du gouvernement actuel mais aussi celle du gouvernement précédent, politique en vigueur depuis quelques années.

Il a révélé que le Canada avait demandé en termes énergiques, et continuait à le faire, des initiatives internationales concertées pour combattre le terrorisme et avait il y a quelque temps un processus de consultation avec nos alliés du Sommet des Sept et de l'OTAN. Nous poursuivrons également notre travail à l'intérieur de l'ONU où le Canada s'est joint récemment à d'autres pays pour adopter des mesures appropriées contre la Lybie qui appuie le terrorisme.

Le ministre a également signalé que le Canada reconnaissait le rôle capital que joue un service de renseignement sûr pour prévenir les actes terroristes et il a souligné combien il importait d'anticiper les initiatives des terroristes. Il a rendu hommage au Service canadien du renseignement de sécurité qui surveille constamment ces organismes et leurs membres au Canada tout en échangeant des renseignements avec nos alliés, ce qui montre que le SCRS s'acquitte dans la discrétion d'une tâche capitale.

Il y a aussi un centre de renseignement au sein de la Gendarmerie royale qui recueille des données sur l'activité criminelle et ces renseignements sont transmis à notre service de renseignement et à Interpol.

La Gendarmerie royale a organisé depuis un certain temps des équipes de secours un peu partout au Canada. Ces équipes composées d'agents de la Gendarmerie peuvent être rassemblées rapidement pour mettre fin aux affrontements de personnes armées, y compris les prises d'otages. Depuis quelques années, le Canada est doté d'un personnel outillé et spécialisé dans les techniques les plus perfectionnées en matière d'explosifs. Ce service est assuré par le Centre canadien des données sur les bombes, qui relève de la GRC. En outre, un groupe spécial d'évaluation des menaces a été constitué en 1975 pour fournir des conseils sur la façon de palier à la menace de guerre nucléaire, biologique ou chimique.

Dans le discours qu'il a prononcé hier à Toronto, M. Beatty a dit avoir aussi l'appui d'un groupe relevant de nos forces de police et de sécurité qui coordonne le programme fédéral de lutte contre le terrorisme. Ce groupe collabore étroitement avec les organismes fédéraux compétents, y compris la GRC, le SCRC, le Bureau du Conseil privé, et les ministères des Affaires extérieures, des Transports, de l'Emploi et de l'Immigration, de la Défense nationale, et de la Santé nationale et du Bien-être social. Ce groupe consulte aussi les gouvernements provinciaux afin de cerner les compétences en la matière et les mécanismes de lutte contre le terrorisme.

Ce sont là, honorables sénateurs, les programmes dont le gouvernement actuel et ses prédécesseurs disposent depuis quelque temps déjà. La politique actuelle a été très efficace pour prévenir le terrorisme et sauver la vie de citoyens innocents, mais on a annoncé hier d'autres mesures que va prendre le gouvernement.

La première de ces nombreuses mesures découle de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires. La GRC renforce son effectif de protection des ambassades situées dans la région de la Capitale nationale et des consulats répartis dans tout le pays. En outre, un nombre accru d'unités mobiles de surveillance, appuyées par des services de soutien spéciaux, vont assurer une meilleure sécurité. On a aussi annoncé que le solliciteur général allait collaborer étroitement avec le ministre des Transports en vue d'améliorer la sécurité dans tous les aéroports du Canada, tout en veillant à gêner le moins possible les voyageurs.

En ce qui concerne les cas de prise d'otages et toutes les conséquences tragiques qui s'ensuivent, le solliciteur général a annoncé hier la création d'une équipe spéciale permanente de traitement des urgences qui va s'occuper des incidents dépassant les capacités des mécanismes normaux de sécurité. Il ne